

Le métier d'Aide-Soignant

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.



Fiche RNCP N° : RNCP35830

Certificateur : Ministère chargé de la santé

Date de publication de la fiche : 28/07/2021

Date d'échéance de l'enregistrement : 01/09/2025

Les conditions d'admission à la formation Aide-Soignant

➤ Pré-requis : Pas de diplôme nécessaire

| En Formation Initiale | En Formation Continue |
|---|--|
| <p>- Inscriptions sur le site : https://www.ifas.chu-lille.fr/ Dossier à fournir contenant des pièces obligatoires et facultatives</p> | <p>- Inscriptions sur le site : https://www.ifas.chu-lille.fr/ Dossier à fournir contenant des pièces obligatoires et facultatives</p> <p>- Pour les agents du CHU, se référer au Service de la Formation Continue.</p> |

Les délais d'accès

| Formation initiale (complète ou partielle) | Formation professionnelle |
|--|---|
| <p>A TITRE INDICATIF <u>Dates d'inscription :</u> 17 janvier au 10 juin 2024 <u>Date des résultats de sélection :</u> 26 juin 2024 <u>Date d'entrée en formation :</u> Pré-rentree : 30 août 2024 Rentree : 2 septembre 2024</p> | <p>A TITRE INDICATIF <u>Cf rubrique : Formation initiale</u></p> <p>➤ Selon l'article 11 du référentiel aide-soignant, les agents des services hospitaliers qualifiés de la fonction publique hospitalière et les agents de service peuvent accéder à la formation sur avis de la direction sans sélection selon certains critères.</p> |

| La durée de la formation | La capacité d'accueil | Le Tarif* | Le niveau de certification |
|--|-----------------------|---|---|
| 1 540 heures : 770 h / cours 770 h / stages | 70 élèves | <p>Tarif 2024/2025 : A titre indicatif</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Parcours complet : 7 681 € ➤ Parcours partiel : Tarification selon les modules à valider. <p>Prise en charge par le Conseil Régional pour les jeunes en poursuite d'études et les demandeurs d'emploi, sous certaines conditions.</p> | <p>À l'entrée : pas de niveau requis sauf pour les ressortissants hors Union Européenne qui doivent justifier d'une attestation de langue française type B2</p> <p>À la sortie : Niveau 4</p> |

**Les conditions générales de vente de nos prestations de formation sont accessibles sur notre site internet*

Les objectifs de la formation : Aptitudes et Compétences visées

Les cinq blocs de compétences permettent de valider les onze compétences et dix modules en formation complète.

- Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale ;
- Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration ;
- Bloc 3 : Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants ;
- Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte des lieux et situations d'intervention ;
- Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques.

Les méthodes pédagogiques

Les modalités d'évaluation

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Méthodes actives et participatives en présentiel et distanciel - Face à face pédagogique - Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) - Travaux pratiques - Enseignements dirigés - Cours magistraux - Simulation en santé | <ul style="list-style-type: none"> - Epreuves écrites et orales - Pratiques de simulations - Analyse de situations professionnelles et de pratiques |
|--|--|

| Taux de réussite *** | Taux de satisfaction * | Taux d'insertion dans l'emploi ** | Taux d'interruption de la formation | Taux de rupture de contrat d'alternance | Taux d'abandon |
|----------------------|------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---|----------------|
| 92 % | 94,11 % | 80 % | 5,79 % | Non concerné | 14,49 % |

* 17 réponses / 57 apprenants (juin 2024)

** 14 réponses / 46 diplômés (Session Juillet 2024)

*** 92 % (Session Juillet 2024)

Les débouchés

Les évolutions professionnelles

Les passerelles

| | | |
|--|-----------|--|
| Etablissements sanitaires, médico-sociaux publics ou privés, Etablissements extra hospitaliers. | Infirmier | Accès aux études d'infirmier, au diplôme d'Auxiliaire de Puériculture, Ambulancier et Assistant de Régulation Médicale |
|--|-----------|--|

Email : secifas@chu-lille.fr
Tél : 03 20 44 60 75
Site internet : <https://www.ifas.chu-lille.fr/>
Adresse : **Institut de Formation des Aides-Soignants**
Institut Gernez Rieux
2, Rue du Docteur Schweitzer
CS 70001
59037 Lille Cedex

*Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Référent handicap : 03 20 44 52 03 - handicap@chu-lille.fr
Institut de Formation accessible aux personnes à mobilité réduite.*

Corinne : « Je suis fière d'avoir été admise dans cet institut pour devenir aide-soignante. La formation est intense mais l'équipe pédagogique nous encadre et nous soutient. »